Expérience professionnelle (APP, FC, FI)

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

il ne s'agit pas d'un enseignement mais d'un travail encadré en entreprise

Compétence à acquérir :

première expérience professionnelle

Mode de contrôle des connaissances :

Note attribuée par le maître d'apprentissage en entreprise, en fin d'année